



Territoires et Réseaux d'Initiative Publique

4 et 5 juin 2008

**Retour d'expérience : le cas du Conseil
Général du Cher**



Sommaire

1. Le projet de DSP concessive départementale
2. Le réseau de Bourges
3. Les projets en cours : Vierzon et Saint-Amand-Montrond
4. Les points marquants



Le projet de DSP concessive départementale

- Un projet « pionnier »
 - Premières études en 2001-2002
 - Lancement officiel en 2003
 - Négociations en 2004
- Des objectifs ambitieux
 - Des services de communications pour tous
 - Apporter la concurrence télécoms sur tout le département
- Un projet arrêté
 - Forte disparité des offres au niveau des coûts et des techniques
 - Des crédits jamais réellement inscrits au budget
 - Une procédure abandonnée en 2005



Le réseau de Bourges (1/2)

- Un réseau construit par le Conseil Général en deux temps
 - La boucle sud
 - Construite en 2004, parallèlement au projet de DSP départementale
 - 23 km de réseau fibre
 - Exploitée en direct par le CG à partir de 2005 (location FON)
 - La boucle Nord
 - Construite en 2006, pour compléter la boucle sud
 - 23 km de réseau supplémentaire

- Une gestion / exploitation unifiée sous la forme d'une DSP d'affermage
 - Contrat signé en juillet 2007 avec la société Tutor

- Un budget total de construction de 2,35 M€ HT



Le réseau de Bourges (2/2)

- Un triple objectif
 - Garantir l'attractivité économique du territoire (raccordement des zones d'activité)
 - Un ou deux points de raccordement par ZA
 - Desserte à la charge du délégataire
 - Offrir une infrastructure et des services performants aux administrations et services publics
 - Le CG premier client
 - Apporter des offres attractives pour les particuliers via le dégroupage
 - Free, Neuf Cegetel et Completel présents

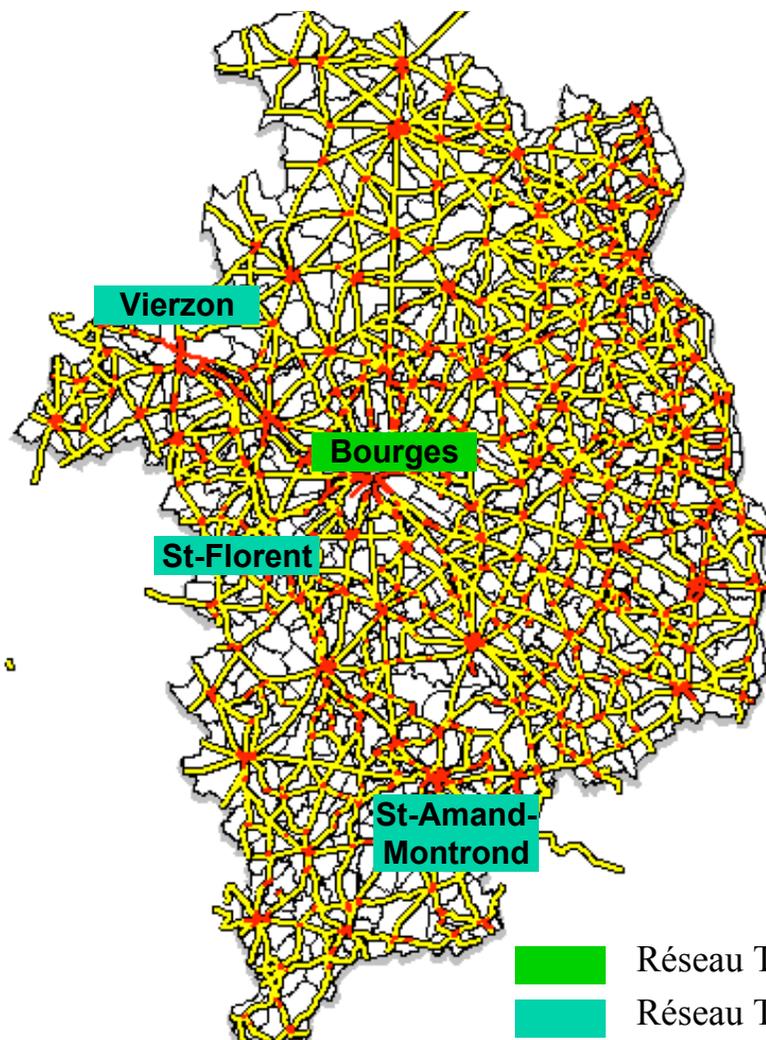
- Une extension programmée en 2008 : Saint-Florent-sur-Cher (10 km, 500 k€ HT)



Les réseaux de Vierzon et Saint-Amand

- Les mêmes objectifs qu'à Bourges, sur les 2 sous-préfectures du département
- Le même montage administratif
 - Construction sous MOA du CG
 - DSP d'affermage (procédure en cours) pour la gestion / exploitation
- Un projet « commun » sur deux territoires
 - Environ 50 km de réseau au total
 - Un budget de 3 M€ HT

Réseaux THD fin 2008



- A fin 2008 :
 - Environ 110 km de réseau
 - Couvrant environ 40 % de la population du Cher (140 000 hab.)...
 - ... et 45 % des entreprises en ZA
- Une identité commune : le réseau « Oléop »



le réseau optique du Département du Cher



Les points marquants

- Une démarche « progressive » par paliers
- Un pilotage uniquement Conseil Général
- La mobilisation de ressources internes
- Une démarche « marché de travaux » + « DSP d'affermage »
- Des avantages :
 - Utiliser toutes les opportunités de financement possibles, dans la durée, en lissant l'investissement dans le temps
 - Le CG conserve la maîtrise du réseau
 - Une acquisition progressive d'expertise
- Des inconvénients et des risques
 - Une couverture du territoire qui reste durablement partielle
 - Un risque d'hétérogénéité de gestion



Merci de votre attention

Plus d'informations :
Conseil Général du Cher
Direction des Systèmes d'Information – Service TIC
Pascal BOURDILLON
p.bourdillon@cg18.fr
02 48 23 83 39